

DES ANIMAUX ET DES HOMMES

Édité par Jacques Hainard et Roland Kaehr

Merci à Jacques Hainard et aux éditions du Musée de Neuchâtel pour l'autorisation de dépôt en archives ouvertes avec maquette propriétaire éditeur
hal-00505513 - <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505513/>



Musée d'ethnographie · Neuchâtel

***sublaevigatus* ou *subloevigatus* ?**

Les usages sociaux de la nomenclature chez les entomologistes

Yves Delaporte, ethnologue, chargé de recherche au CNRS, Paris

Les modes de classement et de dénomination du monde animal dans les cultures traditionnelles ont donné lieu à de nombreux travaux spécialisés. Ces travaux établissent classiquement des tableaux de correspondance entre les nomenclatures indigènes et la nomenclature linnéenne, prise comme système de référence. Cette procédure est évidemment légitime, puisqu'elle permet de traduire des usages particuliers dans un code universel; on semble cependant s'être insuffisamment avisé de ce que la zoologie pourrait bien, elle aussi, entrer dans le champ de la recherche anthropologique, que ce soit sur le plan de la classification ou sur celui du système nominal qui lui est associé — autrement dit, sur le plan du signifié comme sur celui du signifiant¹. Ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux plans, la connaissance savante n'échappe en effet à la détermination de multiples facteurs qui, telles les formes de la sociabilité dans les milieux naturalistes, relèvent des méthodes de l'enquête ethnographique (Delaporte 1986).

Concernant le signifié, on se contentera de signaler ici le caractère largement conventionnel de la notion d'espèce, la catégorie taxonomique pourtant la mieux établie, et la multiplicité des usages auxquels donne lieu celle de sous-espèce, usages qui varient selon les spécialités et sous-spécialités. Les controverses portant sur l'existence d'hybrides interspécifiques ne peuvent être expliquées sans prendre en compte certains facteurs sociaux internes au milieu entomologique (Delaporte, sous presse). Quant au signifiant, le seul qui nous retiendra désormais, on se propose de montrer comment la nomenclature, échappant partiellement à ce qui est ordinairement considéré comme caractérisant le champ scientifique, peut être utilisée à des fins qui se situent dans l'ordre du social. Tous les exemples que

¹ Sur des thèmes proches, voir l'article programmatique de Bruno Latour 1983.

l'on fournira seront empruntés à l'entomologie, un domaine de la zoologie dont l'objet d'étude regroupe 90 % des espèces animales.

Il faut, tout d'abord, indiquer succinctement selon quelle procédure un insecte reçoit un nom savant². L'activité de découverte et de classification de l'entomologiste peut l'amener à isoler une nouvelle forme (située le plus souvent aux niveaux générique, spécifique ou subs spécifique), et donc à proposer l'entrée d'un nouveau taxon dans l'immense édifice de la systématique. La validité de ce taxon et de la place qui lui est attribuée pourra d'ailleurs être par la suite contestée et faire l'objet de remises en cause — la « mise en synonymie » qui guette toute découverte douteuse. Pour l'instant, le nouveau taxon se voit attribuer un nom : à un signifié, défini par la publication d'une « description » énonçant les « caractères séparateurs », c'est-à-dire les traits distinctifs, est maintenant lié un signifiant³. Or, ces noms ne sont soumis à un ensemble de règles complexes (ill. 1), rassemblées dans le *Code international de nomenclature zoologique*, qu'aux niveaux de l'assignation taxonomique et de la forme linguistique (désinences latines, etc.). Le contenu sémantique des noms ne fait, lui, l'objet d'à peu près aucune sorte de prescription et est laissé à l'entière liberté de chaque nominateur — du moins tant qu'il ne contrevient pas à la « loi d'homonymie » qui impose l'unicité du nom spécifique à l'intérieur d'un même genre, et l'unicité du nom générique à l'intérieur du règne animal. C'est donc du côté de la coutume que, faute de règles, on devra rechercher des régularités.

Les premiers descripteurs, n'ayant affaire qu'à un corpus limité de genres et, pour chaque genre, d'espèces, pouvaient dans une certaine mesure attribuer des noms en fonction de caractères visibles, tels qu'il n'était pas impossible d'identifier l'espèce à partir de sa dénomination. Avec le développement prodigieux du nombre d'espèces connues, et donc de la nomenclature, construire

² Pour une analyse détaillée des traits formels de la nomenclature, voir Claude Gouffé 1975.

³ Le mécanisme de la nomination met donc en jeu deux signifiés : le signifié qui est constitué par la classe des insectes désignés d'un même nom ; et, lorsque ce nom est un mot emprunté à une langue naturelle, le signifié qui lui est normalement associé dans cette langue. Pour faciliter la lecture, on réservera le terme de signifié à une telle classe d'insectes, et lorsque l'on parlera du sens (ou du contenu sémantique) d'un nom, ce sera toujours en référence à son signifié dans la langue d'où il est extrait.

- (b) **Changement du sous-genre nominatif.**—Lorsque le nom invalide d'un genre subdivisé est remplacé par le nom d'un sous-genre différent [Art. 23e (iii)], ce dernier devient alors le sous-genre nominatif.
- (c) **Citation du sous-genre.**—Voir Article 6.

Recommandation 44A. Citation de synonymes.—Afin d'éviter des confusions, un synonyme, ou un terme autre que le sous-genre, ne devrait jamais être cité entré les éléments générique et spécifique d'un binôme.

X. DES TAXA DU GROUPE-ESPÈCE ET DE LEURS NOMS

Article 45. Taxa du groupe-espèce.—

- (a) **Catégories incluses.**—Le groupe-espèce, au sens du présent Code, comprend les catégories espèce et sous-espèce.
- (b) **Base.**—Chaque taxon du groupe-espèce n'est objectivement défini que par référence à son spécimen-type.
- (c) **Formes infrasubspécifiques.**—Les formes infrasubspécifiques sont exclues du groupe-espèce et les dispositions du présent Code ne leur sont pas applicables [Art. 1; voir aussi Art. 10b].
- (d) **Détermination du statut subsppécifique ou infrasubspécifique.**—
Le statut original de tout nom d'un taxon de rang inférieur à celui de l'espèce est déterminé comme
 - (i) subsppécifique, si l'auteur, en établissant le nom à l'origine, ou bien a clairement énoncé qu'il l'appliquait à une sous-espèce, ou bien, avant 1961, n'a pas clairement énoncé son rang [voir aussi Article 45e ci-dessous], et comme
 - (ii) subsppécifique, si l'auteur, en établissant le nom à l'origine, a spécifié que le taxon était caractéristique d'une région géographique ou d'un horizon géologique particuliers, et ne l'a pas expressément rapporté à une catégorie infrasubspécifique; mais comme
 - (iii) infrasubspécifique, si l'auteur, en établissant le nom à l'origine, ou bien a expressément rapporté le taxon à un rang infrasubspécifique, ou bien, après 1960, n'a pas clairement précisé qu'il s'agissait d'une sous-espèce.
- (e) **Interprétation des termes "variété" et "forme".**—
 - (i) Avant 1961, on ne doit pas interpréter l'usage de l'un des termes "variété" ou "forme" comme une précision du rang, soit subsppécifique, soit infrasubspécifique.

des noms exprimant de manière univoque les principales caractéristiques des insectes devenait une gageure, si bien que le lien entre le signifiant et le signifié devait nécessairement se distendre.

Libéré du souci d'attribuer un nom qui se réfère aux seuls caractères séparateurs, ceux devant permettre l'identification de l'insecte, l'entomologiste a pu exercer librement son imagination créatrice. Sans doute la plupart des noms restent-ils sémiologiquement motivés⁴, c'est-à-dire fondés sur un caractère plus ou moins apparent (morphologie: *inaequalis*, couleur: *sanguinolenta*, nombre de fascies: *sexmaculata*, forme des fascies: *interrogationis*, sculpture élytrale: *intricatus*, production olfactive: *moschata*, production auditive: *crepitans*, mœurs: *vesperus*, biotope: *campestris*, localisation: *jurassicus*, animal-hôte: *myrmecophilus*, plante-hôte: *populi*, emploi: *vesicatoria*, etc.); mais beaucoup d'entre eux abandonnent tout caractère étroitement descriptif et reflètent un jugement esthétique (*arrogans*, *speciosissima*, *fastuosa*) ou encore, selon un procédé caractéristique de la création poétique, recourent aux constructions métaphoriques: telle la bien connue *Mantis religiosa*, dont l'attitude évoque celle de la prière, ou *Trachelophorus giraffa*, Curculionidé au pronotum démesuré. Les noms mythologiques ou empruntés à l'histoire gréco-latine forment une longue cohorte, où l'on rencontre des noms totalement immotivés, et d'autres qui sont métaphoriques: ainsi du Carabidé hybride nommé *croesus* en raison de la richesse de ses coloris, ou du genre *Hister*, qui doit son nom au mime romain dont le masque évoque la forme générale de ces Coléoptères, et la courte tunique la brièveté de ses élytres. Signalons enfin l'intéressante catégorie des noms qui, évoquant quelque problème de nomenclature, sont de l'ordre du métalangage: *Gryllus assimilis*, pour une espèce regroupant plusieurs formes antérieurement considérées comme des espèces distinctes, ou *Onthophagus trinominatus*, dont le nom spécifique est la conséquence de deux homonymies successives.

⁴ Précisons l'emploi que nous ferons des concepts saussuriens de motivation et d'arbitraire, dans le cas particulier de ce mode de nomination. Le signe constitué par un nom, avec sa face signifiante et sa face signifiée, sera dit motivé lorsqu'il existe un lien entre certaines caractéristiques du signifié et le sens du nom. Le signe sera dit arbitraire ou immotivé dans deux cas: lorsqu'il n'existe aucun lien entre ce signifié et le sens du nom, et lorsque le nom n'est pas un signifiant emprunté à une langue naturelle, mais est forgé de toutes pièces.

La motivation qui, à des degrés divers, est maintenue dans la plupart de ces dénominations résulte, non des règles qui fondent en droit le système, mais de la pratique empirique de ses utilisateurs. N'étant exigée ni par le Code ni par une nécessité fonctionnelle, elle n'obéit qu'à des motifs d'ordre psychologique, à la fois rationnels (recherche d'une logique, même précaire), mnémoniques, poétiques. De là à tirer la conséquence ultime de cet état de choses en renonçant entièrement à se soucier du sens des noms, il n'y a qu'un pas, franchi en 1836 par Charles Aubé. Constatant l'impossibilité d'attribuer à un genre un nom qui traduirait une caractéristique à la fois commune à toutes les espèces du genre et qui n'appartiendrait qu'à elles, cet auteur opte pour la formation de noms entièrement arbitraires: «Lorsque je serai contraint de créer un genre nouveau, le nom que je lui assignerai n'aura aucune valeur significative; je le ferai toujours à ma fantaisie, avec des syllabes placées au hasard, à la suite les unes des autres». De cette pratique, bientôt adoptée par d'autres entomologistes, découlent des noms tels que *Arima*, *Cafius*, *Queius*, *Medon* ou *Mysia*. Ces noms, déjà anciens, sont manifestement construits de manière à garder l'apparence de formations gréco-latines; ce souci tend à disparaître aujourd'hui, où l'on rencontre des noms de genre tels que *A* ou *O*, et des noms d'espèce tels que *aaa*.

A côté de ces noms construits par assemblage de lettres, les formations anagrammatiques — un procédé de dérivation qui n'a sans doute d'équivalent dans aucune langue naturelle (Gouffé 1976) — apparaissent comme une solution à la fois économique et élégante. Les exemples en sont très nombreux et il suffira de citer quelques-uns de ceux qui se sont montrés les plus productifs: *Rhysodes* (1823), *Dhysores* (1903), *Shyrodes* (1903) (Col. Rhysodidés); *Kaveinga*, *Ingevaka*, *Angevika*, *Vakeinga* (1978-1979) (Col. Rhysodidés); *Anaspis* (1762), *Spanisa* (1876), *Nassipa* (1876) *Pinassa* (1950) (Col. Scaptiidés); *Bryaxis* (1794), *Ryxabis* (1870), *Rybaxis* (1874), *Byraxis* (1879), *Xybaris* (1882), *Rabyxis* (1890), *Raxybis* (1908) (Col. Psélaphidés). On observera que, tout en jouant sur le registre de l'arbitraire, ces formations réintroduisent une part de motivation, dite homologique, puisqu'elles semblent toujours servir à désigner des genres ou sous-genres voisins. Les noms

d'espèce forgés de cette manière sont, en revanche, très rares: on signalera un *cordalia* venant se substituer à un *cardiola* tombant sous le coup de la loi d'homonymie, ou un *rizanf*, anagramme d'un *franzi* dédié au professeur Franz. De cette dissymétrie entre noms génériques et noms spécifiques, deux explications peuvent être proposées, l'une d'ordre économique, les noms de genre à l'intérieur du règne animal étant beaucoup plus nombreux que les noms d'espèce à l'intérieur des genres même les plus vastes; l'autre d'ordre logique: le nom spécifique n'étant jamais utilisé seul, mais formant toujours syntagme avec le nom générique, ce dernier suffit à indiquer la proximité des espèces.

Trois autres facteurs, d'inégale importance, contribuaient à rendre inéluctable cette évolution vers l'arbitraire du signe. En premier lieu, la nécessité de disposer d'un code stable a conduit à établir la loi dite de priorité, qui fixe à jamais le nom ayant été attribué par le premier nominateur. Or, beaucoup de noms qui apparaissent motivés au moment de leur création s'avèrent par la suite ne pas l'être: tel insecte, qui a reçu le nom de *pyrenaeus*, est ultérieurement retrouvé sur l'ensemble du territoire français; telle espèce, baptisée *hispanus* par Fabricius en 1787, est un endémique français qui n'a jamais atteint la péninsule ibérique, cette dénomination étant due à une erreur de lecture de l'étiquette de provenance (village d'Ispariac en Lozère); telle autre, nommée *lapathi* d'après la plante-hôte supposée (*lapathi* est la désignation latine des *Rumex*) ne lui est en fait nullement inféodée. L'auteur lui-même n'est pas fondé à émettre une dénomination qui se révélerait faussement motivée: ainsi Oberthür, ayant décrit la sous-espèce bretonne de *Chrysocarabus auronitens* sous le nom de *subfestivus*, à partir de l'observation d'un seul exemplaire atypique montrant une certaine ressemblance avec la sous-espèce *festivus*, a-t-il proposé en vain la dénomination *armoricanus*. Il n'est pas jusqu'à des fautes typographiques qui se voient ainsi immortalisées.

En deuxième lieu, la formation très fréquente de nouveaux noms par affixation contribue à leur démotivation, les préfixes (*sub-*, *pseudo-*) ou suffixe (*-oides*) étant attribués en fonction de critères qui ne sont pas nécessairement ceux qui faisaient de l'étymon un signe

motivé: il s'ensuit que le *pseudokoreanus* n'est pas moins coréen que le *koreanus*, ni le *pseudoniger* moins noir que le *niger*.

En troisième lieu, le caractère quantitativement démesuré de la nomenclature (un million d'espèces sont aujourd'hui reconnues sur les trente millions que laissent entrevoir les plus récentes estimations et un amateur comme Hustache a pu, à lui seul, décrire dix mille nouvelles espèces de Curculionidés) ne rend pas seulement impossible l'existence de noms qui énuméreraient les principales caractéristiques des insectes: même détaché de toute contrainte de cet ordre, l'entomologiste se heurte au problème de la productivité des langues naturelles. Aussi le reproche très souvent entendu, à l'occasion de controverses portant sur des formes contestées, d'«encombrer la littérature», n'est-il pas une vaine expression. A cela s'ajoute le problème connexe de l'information sur les noms existants, puisque le nombre de publications en entomologie avoisine aujourd'hui le million. La fréquence d'application de la loi d'homonymie⁵ témoigne de ce que le système approche dangereusement du stade de saturation: même un entomologiste forgeant de toutes pièces un nom de genre par assemblage de lettres et ayant pris le soin de consulter les multiples éditions du *Nomenclator zoologicus* (ill. 2) n'est pas à l'abri d'une homonymie.

Naturellement, cette évolution vers l'arbitraire n'a pas manqué de heurter nombre d'esprits. Dans un libelle publié en 1835, Charles Nodier proteste en ces termes: «Ne demandez pas [au nomenclateur] ce que sa parole signifie: il se soucie peu qu'on le sache, et il ne le sait pas lui-même». Et encore: «Mais pourquoi la nomenclature s'amuse-t-elle à mentir au sens des idées et à la nature des choses par le nom qu'elle leur donne? Il y a là-dessous un mystère effrayant qui est plus difficile à nommer que tous les êtres de la création pris les uns après les autres». Nodier se fait, en botanique, l'apôtre de noms tels que *perce-neige* ou *pâquerette* qui indiquent l'époque de la floraison; *mufle de veau* ou *barbe de bouc*, qui évoquent la configuration de telle partie de la plante; *scabieuse* ou *pulmonaire*,

⁵ Tel entomologiste peut ainsi se spécialiser dans la recherche des homonymies et rebaptiser des centaines de noms préemployés, sans qu'il lui soit même nécessaire d'avoir vu les insectes en question.

- Anuromeles* Heller 1897, Abh. Mus. Dresden, 6 (8), 5.—Mamm.
Anurophasis Oort 1910, Notes Leyden Mus., 23, 211.—Aves.
Anurophorus Nicolet 1841, Bibl. univ. Genève, (N.S.) 32, 384 [n.n.]; 1841, Rech. Podur., 30.—Collemb.
Anuroopsis Sharpe 1883, Cat. Birds Brit. Mus., 7, 588.—Aves.
Anuropteryx Bouvier 1928, Bull. Soc. ent. France, 1928, 47.—Lep.
Anuropus Beddard 1886, Proc. zool. Soc. London, 1886, 112.—Crust.
Anurosorex (pro *Anouro-* Milne-Edwards 1870) Anderson 1875, Ann. Mag. nat. Hist., (4) 16, 282.—Mamm.
Anurosporidium Caullery & Chappelier 1906, C. R. Soc. Biol., 58 (1), 325.—Prot.
Anurostreptus Attems 1914, Zoologica, 66, 173.—Myr.
Anurotropus Cushman 1924, Proc. U.S. nat. Mus., 64, art. 4, 4.—Hym.
Anus (pro *Anas* L. 1758) Gmelin 1774, Reise Russ., 2, 182.—Aves.
Anuscula (emend. pro *Babinka* Barrande 1881) Barrande 1881, Syst. silur. Bohême, 6, 31.—Moll.
Anusia Foerster 1856, Hym. Studien, 2, 32.—Hym.
Anusiella Mercet 1923, Bol. Soc. españ. Hist. nat., 23, 286.—Hym.
Anusioptera Brues 1910, Bull. Amer. Mus. nat. Hist., 28, 83.—Hym.
Anusoidea Girault 1926, Insec. Insc. menst., 14, 128.—Hym.
Anusomyia Girault 1915, Mem. Queensland Mus., 4, 164.—Hym.
Anutaetus Meghino 1902, Bol. Acad. Córdoba, 17, 66.—Mamm.
Anxietas Iredale 1917, Proc. malac. Soc. London, 12, 334.—Moll.
Anxylotoles Fisher 1935, J. F.M.S. Mus., 17, 594.—Col.
Anybia Stainton 1854, Ins. Britannica, Lep., Tineina, 244.—Lep.
Anybostetha Quedenfeldt 1888, Berlin. ent. Z., 32, 201.—Col.
Anychus McGregor 1919, Proc. U.S. nat. Mus., 56, 644.—Arachn.
Anycles Walker 1854, List Specimens Lep. Ins. Br. Mus., 253.—Lep.
Anycteola Barnes & Benjamin 1929, Bull. Brooklyn ent. Soc., 24, 168.—Lep.
Anydraula Meyrick 1885, Trans. ent. Soc. London, 1885, 427.—Lep.
Anydrophila John 1910, Rev. russe Ent., 9, 1909, 123.—Lep.
Anylaeus Bridwell 1919, Proc. Hawaii. ent. Soc., 4, 139.—Hym.
Anyllis Kirkaldy 1906, Bull. Hawaii. Sug.-Pl. Ass., Div. Ent., No. 1, 386.—Hem.
Anylostomum (pro *Agchylostoma* Dubini 1843) Rätz 1898, Zbl. Bakt., (1) 24, 304.—Verm. (Nema.).
Anymphochaeta Czerny 1924, Abh. zool.-bot. Ges. Wien, 15, 158.—Dipt.
Anypenus Philippi 1865, Verh. zool.-bot. Ges. Wien, 15, (Abh.) 702.—Dipt.
Anyperisteus Ogilby 1908, Ann. Queensland Mus., 9 (1), 3, 11 (also as *-lius*). Pisces.
Anyperistius see *Anyperisteus*.
Anyperodon Guenther 1859, Cat. Fish. Br. Mus., 1, 55, 95.—Pisces.
Anyphaena Sundevall 1833, Consp. Arach., 20.—Arachn.
Anyphaenella Bryant 1931, Psyche, 38, 115.—Arachn.
Anyphaenoides Berland 1913, Miss. Amér. Sud, 10, 109.—Arachn.
Anypodetus Hermann 1907, Z. Hym. Dipt., 7, 69.—Dipt.
Anypoptus Durrant 1919, Novit. zool., 26, 120.—Lep.
Anypotacta Czerny 1924, Abh. zool.-bot. Ges. Wien, 15, 143.—Dipt.
Anypotactus Schoenherr 1840, Gen. et Sp. Curc., 6 (1), 299.—Col.
Anypsipyla Dyar 1914, Proc. U.S. nat. Mus., 47, 327.—Lep.
Anysis Howard 1896, Canad. Ent., 28, 107.—Hym.
Anysocycla (err. pro *Aniso-* Monterosato 1880) Monterosato 1890, Natural. Sicil., 9, 158.—Moll.
Anysocyrtia (pro *Aniso-* Foerster 1862) Marshall [1896], in André, Spec. Hym. Eur., 5 (1), 1891, 631.—Hym.
Anysodactylus (pro *Aniso-* Dejean 1829) Laporte 1835, Hist. An. artic. Ins., 1, 92, 93.—Col.
Anysopteryx (pro *Aniso-* Stephens 1831) Duponchel 1845, Cat. Lép., 235.—Lep.
Anystipalpus Berlese 1911, Redia, 7, 184.—Arachn.
Anystis v. Heyden 1826, Isis (Oken), 1826, 609.—Arachn.

qui signalent l'usage que l'on en fait. Ce n'est pas la moindre preuve de la complexité des notions d'arbitraire et de motivation, et notamment de leur relativité, que François Dagognet, dans son *Catalogue de la vie* (1970), s'élève au contraire, à l'appui de son plaidoyer pour la motivation, contre de tels noms qu'il juge «oiseux et encombrants». Et, feuilletant les Faunes, l'on tombe de temps à autre sur un *scutellohumeroconjunctobasimaculata* ou un *nigrohumeralis-scutellohumeroconjuncta* qui témoignent d'une volonté d'accorder à tout prix aux désignations une forte valeur sémantique. Ces noms ne sont dépassés en longueur que de trois ou quatre lettres par la caricature qu'en donne Isidore de Gosse dans un pamphlet, *Histoire naturelle, drôlatique et philosophique, des Professeurs du Jardin des Plantes, des Aide-naturalistes, Préparateurs, etc., attachés à cet établissement* (1847) : tel naturaliste est censé rebaptiser la carotte *Micromacroglucoxanthoerythroleucorhizos*, pour la raison que ce légume est petit ou gros, jaune ou rouge, et sucré : avec un tel nom, «pas moyen de ne pas le reconnaître!» Mais les monstres ainsi créés témoignent contre leurs auteurs de l'impossibilité d'une telle entreprise, et ces tentatives ont été sans lendemains.

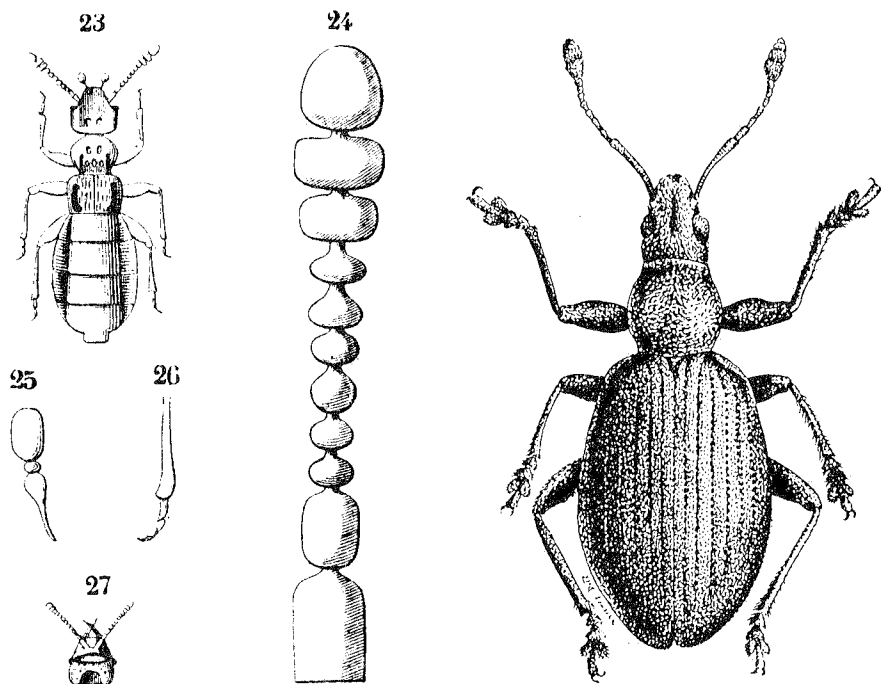
Cependant, à partir de l'observation que le système peut fonctionner sans qu'il soit besoin de recourir au sens des noms, deux directions peuvent être empruntées. On peut employer des noms de plus en plus arbitraires, jusqu'à être entièrement dépourvus de sens : c'est la direction, menant aux combinaisons de lettres et aux anagrammes, qui vient d'être décrite. On peut également, et c'est la direction que nous explorerons maintenant, maintenir un sens aux noms, mais un sens détaché de tout lien avec les caractéristiques des insectes nommés, et l'utiliser à d'autres fins que la motivation sémiologique.

Un premier groupe de noms peut être classé sous la rubrique des usages ludiques : ceux où l'imagination du nominateur lui fait créer des noms plaisants ou comiques, sans autre but que de satisfaire sa propre fantaisie. Ainsi de ce genre baptisé *Marichisme* («Mary, kiss me»), qui reste cependant soumis à une motivation de type homologique puisqu'il appartient à un paradigme où se rencontrent *Phyllochisme*, *Polychisme*, *Elachisme*, etc.; ou de cette espèce *infaustus*,

dédiée à un jour néfaste qui, hormis la découverte de l'insecte, apporta à l'auteur diverses catastrophes. Ou encore de cet autre genre *Scatogenus* (gr. *scatos*, «excrément», et lat. *genus*, «origine»), dont l'histoire est la suivante: alors qu'un article, consacré à la révision d'une famille et ayant représenté un travail considérable, était enfin achevé, les auteurs reçurent communication d'un insecte nouveau. Venant bouleverser la classification laborieusement édiflée, et rendant nécessaire la refonte entière de l'article, cet insecte méritait son nom de «fouteur de merde».

Une nouvelle étape est atteinte lorsque la liberté du descripteur est mise à profit pour utiliser la nomenclature comme arme dans les polémiques qui ont jalonné l'histoire de l'entomologie, et dont voici un exemple. Lors d'une longue controverse entre Fauvel et Croissandeau, le premier affirme malencontreusement que le second se complâit en «lamentations telles qu'Énée n'en eut pas sur les ruines de Carthage». Peu de temps après, Croissandeau décrit un nouveau Staphylinidé (ill. 3) qu'il nomme *carthago*, créant en même temps le genre *Delenda*⁶, avec le commentaire sarcastique suivant: «Cette espèce intéressante a été trouvée en Asie Mineure, proche du berceau du pieux Énée. Nous avons songé à lui donner un nom troyen, mais l'illustre historien-géographe Fauvel a surabondamment démontré que Troie-le-Grant et Carthage-la-Superbe n'étaient qu'une seule et même cité, détruite entre les XIII^e et II^e siècles avant J.-C. par le roi Agamemnon et son lieutenant Scipion. C'est sur ses ruines que le fameux Aeneas-Marius, fils d'Anchise et sept fois Consul, eut des lamentations demeurées célèbres. Nous avons définitivement donné à cette espèce le nom qui lui convient». Dans le même ordre d'idées, un Curculionidé (ill. 4), baptisé *derelictorum* («du lat. *derelictus*, oublié, abandonné, laissé pour compte») est dédié en 1984 «à tous les chercheurs sans poste ni statut en Écologie et en Biologie animale, qu'une politique de misère de la Recherche scientifique, appliquée sans relâche en France depuis quinze ans, a condamné à vivre d'expédients, sinon de

⁶ Faut-il rappeler que c'est par les paroles *Delenda Carthago* («Il faut détruire Carthage») que Caton l'Ancien terminait tous ses discours au Sénat romain?



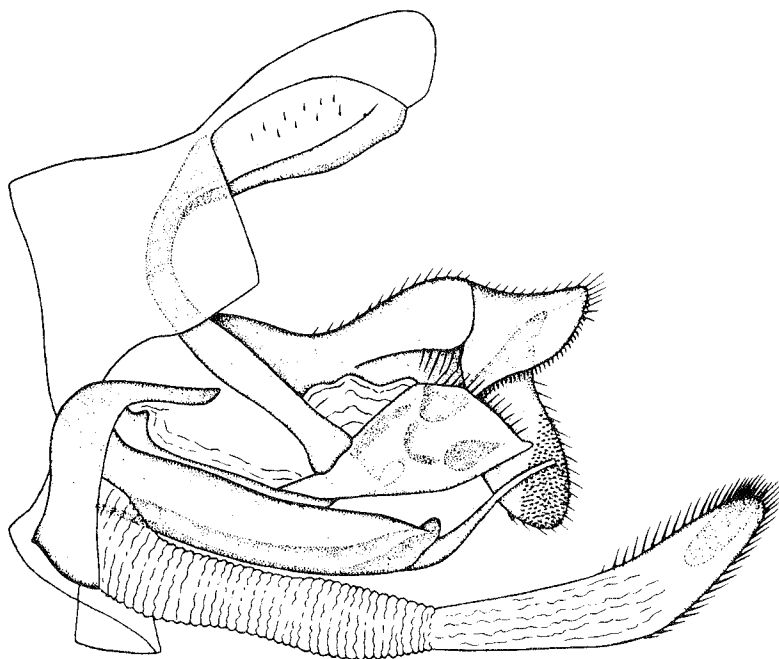
3. *Delenda carthago* : habitus et détails anatomiques. 4. *Bothrometopus derelictorum* : habitus du mâle.

mendicité, et même à renoncer à leurs travaux»; et des tirés-à-part de la publication sont envoyés aux autorités responsables. Le même auteur, décrivant une Sterne des îles Kerguelen, lui attribue le nom de *mercuri*, la dédiant à Mercure, «Dieu des voyageurs, des marchands et des voleurs», cette triple définition devant permettre à une personne dont il avait quelque motif de se plaindre, de se reconnaître aisément.

Autre exemple: tel Cérambycidé malgache se voit rattaché à un nouveau genre, baptisé *Cleptopsebium* (du gr. *kleptès*, «voleur») parce que le type — le spécimen ayant été utilisé pour la description originale — en avait été volé par un spécialiste de cette famille, kleptomane notoire. La motivation est ici masquée par une fausse

étymologie, en raison de l'existence d'un genre voisin antérieurement nommé *Plectopsebiium*, pouvant conduire à interpréter *Cleptopsebiium* comme une formation anagrammatique pure. On touche là au problème classique de la fausse motivation: de même, *Delenda* n'est pas un genre regroupant des espèces nuisibles, pas plus que *Scatogenus* ne comprend des espèces coprophages; ou que *Pterostichus keltiekus*, nom attribué par un nationaliste breton à un Carabidé du Népal, n'est celte.

Les rapports entre arbitraire et motivation peuvent, toujours dans un but polémique, être l'objet de manipulations conscientes. Un exemple en est fourni par cette espèce baptisée *tralala* (ill. 5), rimant de surcroît avec le nom, *Rhyacophila*, du genre auquel elle appartient: pour moquer la propension des entomologistes des États-Unis à abuser des noms sans signification, construits par combinaisons de

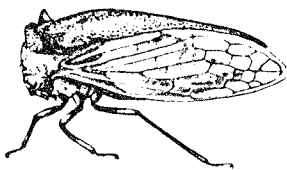


5. *Rhyacophila tralala*: armure génitale du mâle.

lettres, l'auteur saisit l'occasion de la description d'un insecte d'origine américaine pour lui attribuer un nom parodique, présentant l'apparence formelle de l'arbitraire tout en étant un mot, figurant dans le dictionnaire, à connotations comiques. On observe également des jeux de mots fondés sur un principe voisin : *Relictocarabus meurguesae* (dédié à M^{lle} Meurgues), espèce nouvelle découverte récemment au Maroc en un seul exemplaire et entourée d'une auréole de mystère, est bientôt plaisamment surnommée *Relictocarabus merguezae* (variante : *Couscouscarabus merguezae*)...

Ce dernier exemple était emprunté à la vaste catégorie des noms forgés à partir de patronymes, affublés d'un génitif latin (-i pour un homme, -ae pour une femme) ou, plus rarement, d'une forme adjectivale (-ianus, -iana). Si cette catégorie présente, comme on va le voir, l'illustration la plus manifeste des usages sociaux pouvant être faits de la nomenclature, elle peut également être interprétée, du point de vue de l'économie du système, comme offrant une nouvelle source de noms, quand les autres procédés commencent à donner des signes de tarissement. A une catégorie voisine appartiennent les noms forgés à partir de sigles : *ieti*

(dédié à l'Institut d'entomologie tropicale), *ifanensis* (dédié à l'Institut français d'Afrique noire), *matae* (dédié à une Mission d'aide technique allemande), *Anzac* (Hémipt.) ou *Anzacia* (Arachn.), genres dédiés en 1916 et 1919 à l'Australian and New Zealand Army Corps, le second avec une référence explicite aux forces « qui se sont si vaillamment comportées sur les différents fronts pendant la gigantesque lutte pour la civilisation » (ill. 6).



6. *Anzac virescens*.

Ce mode de dénomination peut sans doute être qualifié à bon droit de symbolique : baptiser un insecte d'un nom patronymique n'est pas seulement un acte sémiotique, conduisant à appliquer, pour des raisons de commodité, un signifiant à un signifié préexistant ; c'est aussi un hommage qui, étant lié à un objet naturel, possède une valeur absolue et définitive : tant que subsistera la nomenclature linnéenne et quels que soient les progrès futurs de la science

entomologique, ce nom continuera à être utilisé. Il ne s'agit donc de rien de moins que de faire accéder la personne éponyme à l'immortalité, et à une immortalité qui n'est pas celle, souvent dérisoire, de nos académiciens dont les noms sont oubliés dès qu'ils ne sont plus lus⁷.

Cet hommage peut être rendu par le descripteur d'une forme nouvelle à celui qui l'a découverte; mais il peut aussi s'agir, et le cas n'en est pas moins fréquent, d'honorer un collègue sans qu'il y ait le moindre lien entre ce dernier et la forme nommée. Dans le premier cas, la relation entre l'insecte et son nom est encore motivée, quoique cette motivation, également fondée sur une métonymie, soit évidemment plus faible que lorsque le nom évoque quelque caractéristique naturelle. Dans le second cas, le lien entre l'insecte et son nom est purement conventionnel — encore que l'on puisse relever des exemples composites: tel entomologiste, décrivant un magnifique Coléoptère qu'il vient de découvrir, le dédie à sa femme mais, du double prénom de celle-ci, Anne-Isabelle, il ne retient que le second élément et nomme l'insecte *isabellae*, ceci en référence implicite à *Graellsia isabellae*, l'un des plus spectaculaires Lépidoptères français, et donc par une métaphore interne au monde des insectes.

Une partie importante de la nomenclature devient ainsi le reflet de l'histoire de l'entomologie et sa pratique quotidienne actualise à chaque instant toute une mémoire historique: non seulement le souvenir des grands ancêtres, grâce aux *linnei* ou *latreillei*, mais également celui de ces modestes amateurs dont Ernst Jünger (1977: 101) a noté qu'ils restent plus souvent connus par ce parrainage que par leur œuvre. Le fait que, à la différence des rues de nos villes, l'attribution de tels noms soit le plus souvent faite du vivant du naturaliste éponyme est évidemment essentiel: ce procédé de dénomination ne met pas seulement en jeu une histoire, il procure un bénéfice psychologique considérable aux individus, et constitue donc une prestation sociale d'une valeur toute particulière; et ceci à tous les degrés de la hiérarchie, depuis les petits collectionneurs se

⁷ Si bien peu de physiciens lisent encore Newton, ou d'astronomes Kepler, le travail quotidien de l'entomologiste systématicien exige la fréquentation des textes anciens, parce que les descriptions originales et les noms qui les accompagnent ont pour lui une valeur quasi juridique.

dédiant mutuellement des variétés individuelles jusqu'aux plus hautes sommités scientifiques: dans le fascicule des *Annales de la Société entomologique de France* (avril-mai 1986) dédié au professeur Jacques Carayon, on ne relève pas moins de dix-huit nouvelles espèces baptisées *carayoni*, un nouveau sous-genre *Carayonida*, deux nouveaux genres *Carayonema* et *Carayonites*, et une nouvelle famille *Carayonemidae*.

De l'importance accordée par les entomologistes à ce type d'hommage, on ne peut trouver meilleure illustration que la petite guerre déclenchée par la décision du Congrès international de nomenclature zoologique de 1948 d'unifier la graphie de tous les noms spécifiques, en supprimant la majuscule des noms propres. En décidant que l'opposition entre majuscule et minuscule ne devait plus servir qu'à distinguer les noms de genre et d'espèce, indépendamment de leur étymologie, le Congrès apportait sa contribution particulière à la tendance historique générale vers l'arbitraire sémio-logique. Dans le milieu des coléoptéristes français, cela parut à beaucoup un ukase insupportable et l'on fit valoir que «l'hommage rendu ne doit pas être minimisé par une minuscule». De longues et violentes polémiques se déchaînèrent sur cette question, on s'insulta copieusement tout au long des pages des revues, et l'on vit même paraître un libelle en alexandrins. Cette répugnance à accepter que les noms patronymiques soient traités comme de banals substantifs est si vive que le Code de nomenclature a dû, sur un autre plan, en tenir compte. De façon tout à fait remarquable, les rédacteurs du Code contreviennent en effet à leur souci constant de laisser en dehors de leurs préoccupations la question du contenu sémantique des noms, en déconseillant l'emploi de la dérivation dans le cas de ceux qui sont forgés à partir de patronymes: *subwilsoni* ou *wilsonoides*.

Que beaucoup d'insectes portent le nom de leur découvreur est de notoriété publique. C'est même un thème populaire, traité le plus souvent de manière humoristique, dans la littérature d'aventures: dans *Un capitaine de quinze ans*, Jules Verne met ainsi en scène un savant farfelu, le cousin Benedict, dont le naufrage, la capture par des esclavagistes et mille autres dangers rencontrés en terre africaine, ne sont que brouilles en face de la déception éprouvée

lorsque l'insecte nouveau qu'il se proposait de baptiser *Hexapodes Benedictus* (gr. *hex*, «six», et *podos*, «pied») se révèle avoir huit pattes et n'être qu'une banale araignée. Les modalités qui gouvernent l'attribution, à un insecte, du nom de son découvreur sont cependant quelque peu différentes de l'image que l'on s'en fait ordinairement. C'est en effet une règle qui, pour être non écrite, n'en est pas moins unanimement respectée, que l'auteur du nom — celui qui, le premier, publie la description de l'insecte — ne puisse en être l'éponyme. Il est donc, sinon suffisant, du moins nécessaire, pour que l'auteur de la découverte soit ainsi immortalisé, qu'il renonce à en être le descripteur. Aussi l'*Hexapodes Benedictus* que le cousin Benedict rêvait de s'autodédicacer restera-t-il du domaine de la fiction⁸.

Il est vrai que tout nom est normalement suivi de celui de son auteur et que celui-ci se voit donc, d'une certaine manière, également immortalisé : si Clément, ayant découvert un insecte nouveau, le décrit lui-même, il doit renoncer à le baptiser *clementi* ou *clementianus* ; mais une fois le nom choisi — supposons que ce soit *aurata* — il deviendra officiellement, et pour toujours, *aurata* CLEMENT. Il n'y a cependant guère de doute que le fait de voir son nom attribué à un insecte possède une valeur affective toute particulière. Dans la pratique quotidienne de l'entomologie, le nom de l'auteur est plus souvent oublié que celui de l'insecte et n'appartient en tout état de cause qu'au domaine de la graphie ; et lorsque la rédaction de la *Nouvelle revue d'entomologie* veut rendre hommage à son fondateur H. Coiffait, c'est un dessin d'*Aphaenops coiffaitianus* GAUDIN qui est choisi comme illustration de couverture, non celui de l'une des très nombreuses espèces décrites par Coiffait.

Cette relation entre deux noms, celui d'un insecte et celui de son éponyme, ou entre trois si l'on y ajoute celui du descripteur, est

⁸ Le nom porté par l'espèce *Benedictus* (part. passé, «béné») ne constitue cependant pas, d'un point de vue formel, une dédicace aussi avérée que s'il eût été *Benedicti* (nom propre au gén. sing.) : il y a là un jeu de mots fondé sur l'étymologie du patronyme Benedict, et renforcé par l'emploi illégitime de la majuscule. Le fait que les noms de personne aient fréquemment un contenu sémantique peut donner lieu à des erreurs d'interprétation : *osellai* (dédié à l'entomologiste Osella) se voit parfois transcrit *ocellae* (cf. «ocellé»). Ce problème a été soulevé à l'occasion des controverses sur l'initiale des noms d'espèce : on a fait valoir que privé de sa majuscule, *pici*, dédié à M. Pic, pouvait être pris pour un commensal du pic ...

utilisée dans les conversations comme l'un des moyens de repérer qui est qui, et qui connaît qui: «Ça vous dit quelque chose, Leroux?» — «Vous connaissez le *lerouxianus*, chez les Staphylins? Eh bien, c'est lui»; ou: — «Vous devriez demander ça à Messmer, je crois qu'il a décrit au moins quatre ou cinq *lerouxi*».

De la dichotomie entre descripteur et éponyme découle une conséquence assez curieuse: l'entomologiste qui, comme cela se pratique couramment, prélève parmi ses récoltes personnelles les insectes appartenant à la famille dans laquelle il s'est spécialisé et distribue les autres à différents collègues en fonction de leurs propres spécialisations, verra plus souvent son nom porté dans des groupes fort éloignés de celui dont il est l'un des meilleurs connaisseurs. Il peut également s'ensuivre une ambiguïté sur le statut exact, de découvreur ou de simple dédicataire, de la personne éponyme — ambiguïté dont on peut jouer, comme la publicité des Mémoires d'un célèbre marchand d'insectes (Le Moul't 1955) en offre un bel exemple: «Il a découvert des espèces inconnues et plus de 1200 papillons portent aujourd'hui son nom».

Comme toute loi, celle-ci peut cependant être tournée: il suffit pour cela de dédier l'insecte que l'on a découvert et décrit à un parent portant le même patronyme: on rencontre ainsi, de temps à autre, un *blumenthali* BLUMENTHAL (dédié par l'auteur à son père) ou même un *Cartwrightia cartwrighti* CARTWRIGHT, dont le genre a été dédié à cet auteur qui, ensuite, dédia l'espèce à son frère. Indépendamment de ce cas particulier où il peut constituer un moyen détourné de faire passer son propre nom à la postérité, le fait d'attribuer à des insectes nouveaux les noms (souvent le prénom) de proches parents procure évidemment une gratification du même ordre. Dans une même publication, décrivant vingt-six nouvelles espèces, von S. Endrödi utilise ainsi les noms de sa femme, de son petit-fils, de sa petite-fille, de son gendre, de sa bru et de son fils Sebastian Endrödy-Younga à qui ne sont pas dédiées moins de huit espèces: quatre *endroedy-youngai*, deux *youngai*, un *sebastiani* et un *sebastianellus*. Et lorsque tel entomologiste dédie un insecte à sa femme en raison de «son attachement pour ma personne», on n'est pas loin d'un nom autodédicatoire. Les plaisanteries sur ce thème sont fréquentes: l'on dit par exemple d'Un tel qu'il devrait songer

à accroître sa progéniture s'il veut pouvoir continuer à décrire; ou bien l'on ironise sur le nombre impressionnant de noms dédiés par tel autre à une femme qui est notoirement sa maîtresse, alors qu'il «ne veut pas que ça se sache».

Interpréter l'attribution de noms dédicatoires en termes de prestations sociales permet d'expliquer la fréquence particulière de ces noms dans des groupes spectaculaires, tel, à l'intérieur de l'ordre des Coléoptères, le genre *Carabus*. Ce genre est actuellement quelque peu monopolisé par les amateurs, une catégorie d'entomologistes qui sont d'autant plus sensibles à ce moyen de passer à la postérité que, à l'encontre des professionnels, c'est souvent là leur seule chance d'y parvenir; et qui voient dans le fait de figurer dans la nomenclature à côté d'un *linnei* ou d'un *darwinii* la preuve que leur contribution à la science les place sur un pied d'égalité avec ces mêmes professionnels. En outre, la chasse et la collection d'insectes aussi recherchés que les *Carabus* s'accompagnent d'une intense sociabilité: la prestation que constitue l'attribution d'un nom dédicatoire entre alors dans un circuit général d'échange de biens (une partie des insectes récoltés) et de services (informations sur la localisation des formes rares). A cet égard, l'accroissement de la proportion de ces noms au cours des dernières décennies n'est pas seulement une mode, comme on l'entend parfois dire avec quelque agacement: outre sa fonction liée à l'économie du système, il traduit les modifications de la pratique entomologique qui, bénéficiant du développement des moyens de communication depuis une trentaine d'années (généralisation de l'automobile et du téléphone, possibilités d'accès aux terrains exotiques), s'accompagne d'une extension des réseaux personnels. Que cette prestation soit très fréquemment réciproque est attesté par l'existence d'innombrables paires telles que *blanci* DARNAUD / *darnaudi* BLANC ou *viettei* LAPORTE / *laportei* VIETTE. Les noms dédicatoires peuvent également être utilisés à des fins stratégiques dans le cadre des relations entre amateurs et professionnels: baptiser un insecte du nom de son découvreur peut constituer, de la part d'un professionnel, un moyen de persuasion pour qu'il soit fait don du type à un Musée d'histoire naturelle; et tel professionnel, publiant un appel aux amateurs pour que lui soient adressés des insectes appartenant au genre qu'il étudie, peut

annoncer crûment: «Si l'espèce est nouvelle je vous la dédie ou je vous associe à sa naissance (au choix!)».

Il convient d'observer en outre que certains amateurs, qui baptisent avec plus d'enthousiasme que de discernement, peuvent retirer un autre avantage de l'emploi de tels noms. Ceux-ci, caractérisés par l'arbitraire sémiologique, permettent en effet de dissimuler (peut-être inconsciemment) le caractère factice des critères séparateurs retenus dans nombre de descriptions. Ainsi, *hennuyi*, *grafteauxi*, *auverloti*, *thumseri* (dédiés respectivement à MM. Hennuy, Grafteaux, Auverlot, Thumser) ne désignent-ils que des formes individuelles qui, au sein d'une même population de *Chrysocarabus auronitens*, se distinguent seulement par de petites nuances de coloris — et que l'on serait donc bien en peine de nommer de termes même vaguement descriptifs, encore moins géographiques.

On doit, enfin, considérer que le bénéfice attaché au fait de voir son nom immortalisé par une certaine forme est proportionnel au prestige de celle-ci: il n'est pas du tout indifférent qu'elle se situe au niveau du genre, de l'espèce, de la sous-espèce ou de la variété individuelle. A chacun de ces niveaux taxonomiques, l'aspect de l'insecte, sa couleur, sa taille, sa rareté, son intérêt scientifique, sont des critères qui ont leur importance. La validité des formes décrites fait l'objet de combats permanents entre «rassembleurs» et «diviseurs», si bien que toutes les formes ne présentant pas des caractères séparateurs hors de toute contestation courent le risque de «tomber en synonymie», leurs noms disparaissent alors de la nomenclature. Or, si l'on a pu écrire que l'épreuve de l'auteur qui subit un tel outrage est celle de l'officier à qui sont arrachés ses galons, que dire de celle subie par le dédicataire? En outre, depuis 1961, le Code ne reconnaît plus les catégories inférieures à la sous-espèce et considère donc comme nuls et non avenus tous les noms attribués en contravention avec cette règle. Certains entomologistes obtempèrent, d'autres non. Il s'ensuit qu'à côté de la nomenclature officielle s'est constituée une nomenclature parallèle, dont on peut estimer qu'elle est de moindre valeur, et par conséquent hésiter à y voir inclure son nom.

Pour toutes ces raisons, la coutume exige en principe du descripteur qu'il s'assure du consentement de la personne choisie comme éponyme. Encore faut-il observer qu'un refus peut ne pas être sans

conséquences, si bien qu'une acceptation est parfois donnée à contrecœur: «J'aurais tout de même préféré une bête un peu plus intéressante» avoue en privé cet entomologiste dont le nom vient d'être attribué à un insecte d'une relative banalité, à l'intérieur d'un groupe déjà saturé de noms, et aux critères de différenciation peu évidents.

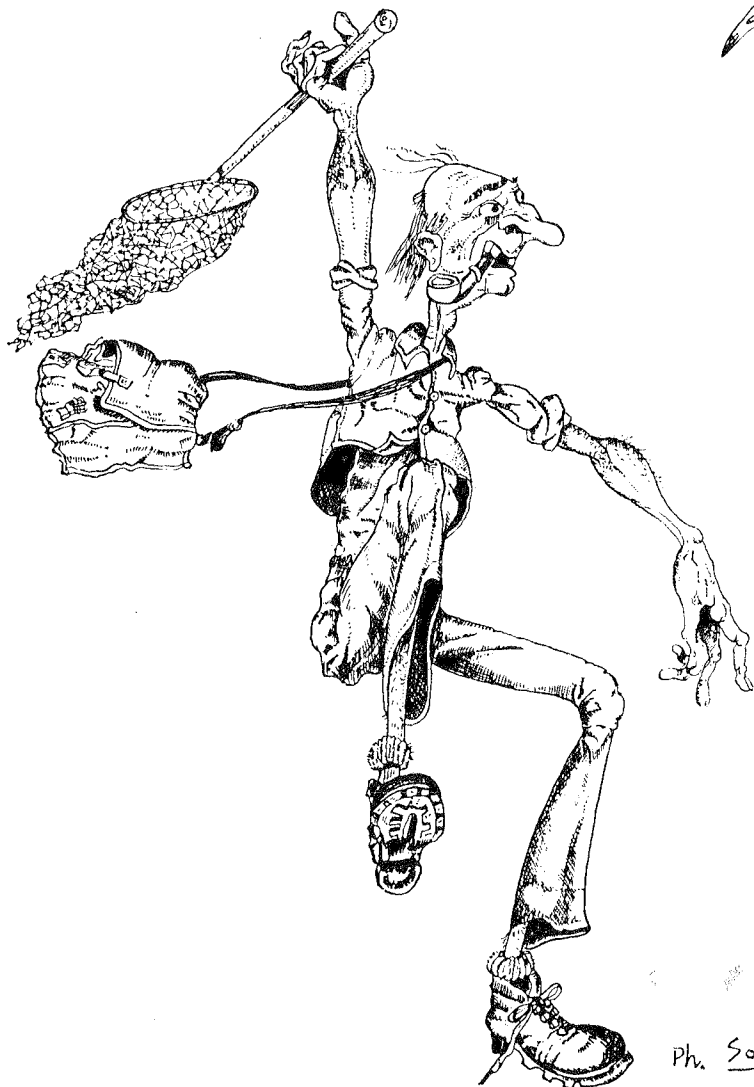
Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le nombre d'emplois que chacun peut voir faits de son nom est limité par la loi d'homonymie. Celui qui consacre des années à l'étude d'un genre ne peut manquer souhaiter y laisser sa trace; or, deux noms d'espèce ne pouvant être identiques à l'intérieur d'un même genre, cela limite théoriquement à deux (*X-i*, *X-ianus*) les emplois d'un même patronyme. Quelques astuces, dont nous avons déjà rencontré des exemples, ne permettent pas d'augmenter beaucoup ce nombre: emploi du prénom (*colasi*, *colasianus*, *guyicolasi*, dédiés à Guy Colas), d'un titre (*rectoris pauliani*, dédié au recteur Paulian), ou celle encore que signale cet *Essai poétique* (Bonnet 1948) sur la nomenclature: «Quand de deux mots est fait le nom de votre auteur / N'en conservez qu'un seul pour le mettre à l'honneur, / Bien qu'il vous soit possible un jour d'user de l'autre / Pour l'honorer encor tel un très grand apôtre» ...

L'importance de ce type de prestation constitue toutefois une arme à double tranchant: si elle présente pour chacun un instrument efficace lui permettant de renforcer telle partie de son réseau personnel, elle offre en même temps le risque d'entraîner des jalousies pouvant en compromettre telle autre partie. Un informateur justifiait ainsi le fait d'avoir nommé une nouvelle forme en recourant à un nom géographique par l'impossibilité où il s'était trouvé de devoir choisir entre plusieurs collègues. Il est vrai que l'on s'est parfois risqué à faire d'une pierre deux coups: *vandamepompani* est dédié aux deux compagnons de voyage du nominateur, *Vandame* et *Pompan*. On peut également mettre à profit les deux termes du binôme linnéen: *Vadonidella viossati*, dédié simultanément à Vadon et Viossat, *Etiennea villiersi*, dédié à Etienne et Villiers, ou *Endroedyantus youngae*, dont le nom générique est dédié à Endrödy-Younga et le nom spécifique à son épouse (comme l'indiquent les désinences respectives).

A partir de ce qui précède, il est aisé d'imaginer une possible perversion du procédé d'attribution de noms dédicatoires. N'importe qui pourrait en effet ridiculiser un adversaire — et rendre plus difficile, voire impossible, l'emploi de son nom pour de futures désignations — en lui dédiant, évidemment sans son accord, une forme choisie parmi les plus insignifiantes. Le cas s'est récemment produit et j'en ai en outre plusieurs fois entendu envisager l'éventualité, sous forme de plaisanteries.

Enfin, comme les autres catégories, celle des noms dédicatoires peut être mise à profit pour satisfaire de petites vengeances personnelles, qui prennent le plus souvent la forme de plaisanteries à usage privé. Ainsi de ce *lauragerardiae*, nom d'un insecte parasite dédié par un entomologiste à sa belle-mère Laure Gérard (le procédé consiste ici à user de la métaphore dans une catégorie de noms qui l'exclut habituellement); ou de ce *Sifolinia laurae*, dédié par son nominateur à une fillette italienne, prénommée Laure, qui l'avait importuné pour lui montrer une fourmi devant se révéler nouvelle (*sifolinia*: «petite imbécile» en patois italien). Comme *Delenda carthago*, ce dernier exemple offre une illustration de la possibilité de jouer simultanément sur les deux éléments du syntagme constitué par le binôme linnéen.

Dans le même ordre d'idées, on signalera que sur le modèle des noms d'insectes peuvent être forgés des noms désignant des personnes: facéties ralliant tous les suffrages («*Homo entomologicus*, une espèce menacée»: ill. 7) ou persiflages destinés à mieux terrasser des adversaires: l'un est ironiquement qualifié de *Longicornier spécialiste* (les Longicornes sont une famille de Coléoptères), tel autre de *Pontifex maximus* considérant tous ceux qui ne partagent pas son point de vue sur la forme de tel article antennaire d'un Curculionidé comme autant de *Vulgum pecus*, tandis que les entomologistes jamais satisfaits des travaux de leurs confrères se voient rattachés au genre *Gerontocarcinus* («vieux crabe»); c'est toujours ici la majuscule initiale qui signale le décalque du binôme linnéen. Ce procédé a été systématisé par Isidore de Gosse dans le pamphlet déjà cité: quatre-vingts membres du personnel du Muséum sont ainsi affublés de noms latinisés, en fonction de leur spécialisation, de leurs travers et de leurs relations mutuelles: Deleuze, aide-naturaliste dévoué mais



Homo entomologicus LINNÉ

Cette espèce est menacée. aidez-nous à la sauver !

à la personnalité effacée, reçoit le nom de *Acolytus nihilianus*; Calvert, celui de *Lepidopterus chevreulophobus* pour être «tourmenté par M. Chevreul, qui tourmente tout le monde»; Cahours, celui de *Thuriferarius dumassianus* pour être si servile à l'égard de Dumas, lui-même baptisé *Pretentiosus pretentiosissimus*, que «son rachis à force de s'en servir risque de s'enkyloser dans le sens prostothonique»; Audoin, accusé de devoir sa célébrité à un mémoire sur le thorax des insectes qu'il aurait soutiré à un confrère mourant, est nommé *Bibliocleptes thoracicus* (ill. 8).

Tous les cas évoqués jusqu'à présent d'emplois de la nomenclature à des fins polémiques avaient en commun de jouer sur le sens de la désignation. Les deux exemples que l'on présentera pour finir se rapportent au cas inverse, celui où le signifiant est seul en jeu.

Lefèvre met en synonymie un nom attribué par un adversaire de longue date à une certaine population — c'est-à-dire que, prenant le parti de la considérer comme insuffisamment caractérisée pour mériter d'être distinguée d'une population voisine antérieurement dénommée, il la range sous le nom de cette dernière. Sur le fond de cette controverse, rien de proprement linguistique: le désaccord porte sur le signifié. Mais, dans la même publication, Lefèvre baptise une troisième population, par lui découverte, d'un nom ne différant que par une seule lettre de celui qu'il vient de rejeter hors de la nomenclature. Cette différence, qui porte sur un graphème latin (*sublaevigatus* / *subloevigatus*), ne correspond de surcroît à aucune différence de prononciation chez la plupart des locuteurs. De cette manière, Lefèvre escompte que le nouveau nom, tout en respectant formellement la loi d'homonymie, effacera, au fur et à mesure qu'il s'imposera dans la mémoire des entomologistes, jusqu'au souvenir de celui dont son adversaire est l'auteur — et, par voie de conséquence, le nom même de ce dernier.

Dans un article consacré à la révision d'une famille, Mouthier mentionne sa découverte récente d'une nouvelle espèce, renvoyant la description détaillée de l'insecte, et donc sa dénomination, à une prochaine publication. Il songe alors à un nom dédicatoire permettant d'honorer l'un de ses amis. Or, peu de temps après, il apprend

7. Dessin paru dans *L'Entomologiste*, 29/6, 1973 (reproduit avec l'aimable autorisation de la < Rédaction).

que Lambert fait circuler une liste d'échanges où cet insecte se voit baptisé *rufipes*. Si le fait de rendre public un nom en dehors d'une publication à caractère scientifique, canal seul reconnu par le Code, procure habituellement un droit moral, Mouthier estime que dans le cas présent il bénéficiait de la priorité et décide donc de rebaptiser officiellement l'insecte. Abandonnant à regret son projet de nom dédicatoire, il opte pour le dérivé *rufipesoides*: pirouette ironique qui fait de ce terme une anomalie sémiologique puisque son entrée dans la nomenclature en expulse, ipso facto, son étymon.

De ces divers usages sociaux de la nomenclature, on a vu que certains sont explicites, donnant par exemple lieu à des commentaires accompagnant la publication des diagnoses. D'autres, plus nombreux, sont dissimulés et ne sont accessibles, ainsi qu'on l'a indiqué en préambule, qu'à une enquête de longue durée dans le milieu entomologique. Il est donc clair que les exemples pourraient en être multipliés. Se situant à l'intersection d'un système et d'une sociabilité, ceux que l'on a fournis suffisent cependant à montrer que deux lectures sont possibles de la manière dont la science entomologique produit son langage: l'une, menée d'un point de vue sémiologique, en termes d'économie, d'arbitraire et de motivation du signe; l'autre, menée d'un point de vue anthropologique, en termes de jeu, de prestige, de prestations, de conduites symboliques et de stratégies.

Remerciements

Je remercie les nombreux entomologistes, et plus particulièrement Y. Cambefort, B. Charricr, R. Poggi, R.-M. Quentin, B. Lassalle, J.-C. Ledoux, qui ont bien voulu me communiquer d'intéressants renseignements, dont une partie seulement a pu être utilisée ici, à la suite de la publication d'une note dans *L'Entomologiste* (Delaporte 1985), ainsi que Cl. Gouffé, J. Martinet et A. Martinet de leurs très utiles commentaires d'une première version de ce texte.

8. *Bibliocleptes thoracicus* DE GOSSE (Victor Audouin, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris de 1833 à 1841). ▷



Victor Huvoir

Bibliographie

- AUBÉ, Charles. 1836. *Iconographie et histoire naturelle des Coléoptères d'Europe*, V. Paris.
- BONNET, Pierre. 1948. *De la nomenclature en sciences naturelles. Essai poétique*. Toulouse : Doula-doure.
- DAGOGNET, François. 1970. *Le catalogue de la vie : étude méthodologique sur la taxinomie*. Paris : PUF.
- DELAPORTE, Yves. 1985. Quelques remarques sur la formation de la nomenclature. *L'Entomologiste*, 41/2 : 49-54.
1986. L'objet et la méthode : quelques réflexions autour d'une enquête d'ethnologie urbaine. *L'Homme*, 24/1-2 : 155-70.
- Sous presse. « Les entomologistes amateurs : un statut ambigu », in : *Les amateurs de science*. Actes des Journées sur l'Histoire de la vulgarisation et la diffusion des sciences et des techniques (11 mai 1986). Paris : Musée de La Villette.
- GOSSE, Isidore de (pseudonyme de Salles). 1847. *Histoire naturelle, drôlatique et philosophique, des Professeurs du Jardin des Plantes, des Aide-naturalistes, Préparateurs, etc., attachés à cet établissement, accompagnée d'épisodes scientifiques et pittoresques. Avec des annotations de M. Frédéric Gérard, Ancien rédacteur en chef du Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*. Paris : Gustave Sandré.
- GOUFFÉ, Claude. 1975. « Réflexions sur la nomenclature en histoire naturelle », in : *Mélanges linguistiques offerts à Émile Benveniste*. Paris : Société linguistique de Paris, pp. 233-41.
1976. Un trait caractéristique des rapports de l'homme et de l'animal dans la culture de type occidental : le comportement de l'entomologiste. Communication au *Premier Colloque d'ethno-science* (23-26 novembre 1976). Paris : Muséum national d'histoire naturelle. [Non publié.]
- JÜNGER, Ernst. 1980. *Chasses subtiles* (traduit de l'allemand par Henri PLARD). Paris : Christian Bourgois.
- LATOURE, Bruno. 1983. Comment redistribuer le grand partage? *Revue de synthèse*, 3/110 : 203-36.
- LE MOULT, Eugène. 1955. *Mes chasses aux papillons*. Paris : Pierre Horay.
- NODIER, Charles. 1835. Des nomenclatures scientifiques. *Bulletin du Bibliophile* : 1-11. [Réédité in : Antoine MAGNIN, *Charles Nodier naturaliste : ses œuvres d'histoire naturelle, publiées et inédites*. Paris : Hermann, 1911.]

Source document : auteur
Négociation autorisation éditeur : Eliane Daphy
Numérisation : photocopieuse-scanneuse SNCS-FSU (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques) - Merc
Préparation et dépôt du document : Eliane Daphy

DES ANIMAUX ET DES HOMMES

Dans cette arche de papier, ne seront sauvés ni un éléphant rose, ni une puce savante, ni un monstre du loch Ness, ni un percheron invalide, encore moins une vache laitière...

Mais une blatte repoussante, un écureuil trop chéri, un porc réduit à sa carcasse, un ourson allaité au sein, un cochon d'Inde scientifiquement engraisé, un insecte comestible à défaut d'une pièce de bœuf à griller, une chauve-souris mystérieuse, un renard rivalisant avec son chasseur, un cheval prétexte, un scarabée à épingler et un chien familier... Et bien sûr, quelques savants, professeurs et chercheurs, ethnologues, naturalistes ou même collectionneurs!

Les contributions de

Marc-Olivier Gonseth, assistant à l'Institut d'ethnologie, Université, Neuchâtel

Michel Perrin, ethnologue au CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, Paris

Claudine Friedberg, maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle, responsable de l'U.A. 882 du CNRS, Paris

Jacqueline Milliet, licenciée ès lettres, Neuchâtel

Jacques Barrau, professeur s.c. au Muséum national d'histoire naturelle, Laboratoire d'ethnologie-biogéographie, Paris

Denis Apothéloz et Pascal Mœschler, Centre de recherches sémiologiques / Institut de zoologie, Université, Neuchâtel

Claude Rivals, maître de conférences, Institut de sciences sociales, Université, Toulouse - Le Mirail

Jean-Pierre Digard, directeur de recherche, CNRS, Paris

Yves Delaporte, ethnologue, chargé de recherche au CNRS, Paris

Philippe Bois, professeur à l'Université, Neuchâtel

permettent de mieux cerner les rapports complexes qu'entretiennent deux mondes vivants, séparés mais étroitement solidaires.

Textes réunis et édités par Jacques Hainard, conservateur, et Roland Kaehr, conservateur adjoint, Musée d'ethnographie, Neuchâtel.